

CONSEIL D'ADMINISTRATION – mercredi 29 mars 2023

Délibération n° 2023_04

Présents avec voix délibératives :

- M. Jean-Pierre BRENAS, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- Mme Christelle MICHEL-DELEAGE, Conseil départemental de la Haute-Loire, titulaire (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Fatima PARRET, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, suppléante (en visio)
- M. Michel SAUVADE, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, titulaire (en visio)

Présents :

M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Yann HOUVENAGHEL et M. François TEPPAZ-MISSON, Directeurs Adjointes de la Régie Auvergne Numérique, M. Georges MAUGUIN, Conseil départemental de la Haute-Loire, Mme Anne RIMEIZE et M. Christophe CELLARIER, Conseil Départemental du Cantal, Mme Lise DELPLANCQ et M. Vincent MAILLARD, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, M. Philippe LONGEVIALLE, Adjoint au Payeur Régional, M. Patrice LAMY, Conseil départemental de l'Allier.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,
Le quorum étant atteint,

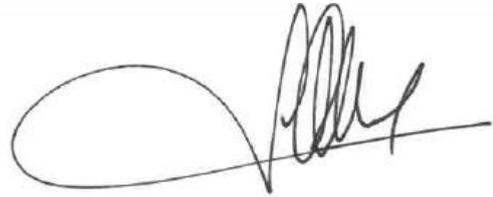
Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » décide :

- **de présenter le compte de gestion de la Régie « Auvergne Numérique » dressé et joint au présent rapport, pour l'exercice 2022, par la Paierie régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui se résume ainsi :**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2021	Part affectée à l'investissement : exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	-27 022 893,00 €	- €	-1 488 857,04 €	- €	-28 511 750,04 €
Fonctionnement	46 592 816,21 €	27 022 893,00 €	45 130 523,98 €	- €	64 700 447,19 €
Total	19 569 923,21 €	27 022 893,00 €	43 641 666,94 €	- €	36 188 697,15 €

- de déclarer que le compte de gestion 2022 dressé par le comptable n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- de constater l'identité de valeur entre les écritures de l'exercice 2022 du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du receveur,
- de constater les résultats de clôture de l'exercice 2022,
- de voter le présent compte de gestion 2022.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by several loops and a horizontal line extending to the right.

Bruno FAURE